



Épinay-sur-Seine

Emballages, Biodéchets, Verre, Encombrants

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2025



Retrouvez toutes
les informations sur :
[plainecommune.fr/
services/gerer-ses-dechets/](http://plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/)



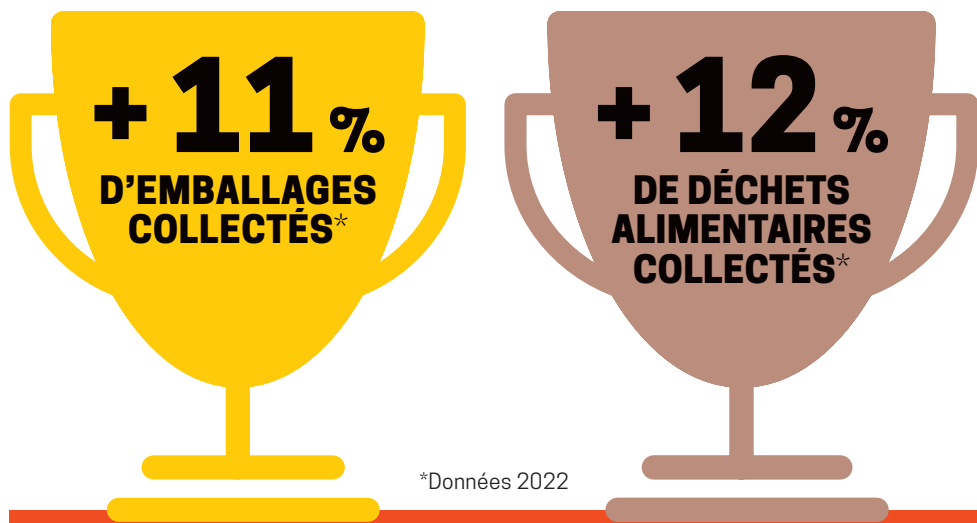
CIITEO

EPINAY-SUR-SEINE



plaine
commune

GRAND PARIS



UNE BELLE VICTOIRE DU TRI GRÂCE À VOUS MERCII!

**Ensemble,
continuons de réduire
les déchets pour notre avenir**



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous adressons le calendrier de collecte des déchets et encombrants, assurée par Plaine Commune. Ce document est aussi l'occasion pour nous de présenter les actions que nous menons pour améliorer le service, et réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement.

De ce point de vue, nous avons dépassé les objectifs que nous avons fixés en 2022 puisque nous avons réduit la quantité de déchets produits de 7 kilos par habitant en un an. Cette avancée est notamment due à nos actions de lutte contre le gaspillage en restauration scolaire et sur les marchés et au compostage, élément essentiel de notre stratégie de gestion des biodéchets.

Nous avons distribué plus de 700 composteurs individuels en 2023 et en 2024 et ainsi équipé 40 % des ménages à Épinay-sur-Seine. 20 nouveaux sites de compostage ont été ouverts dans vos différents quartiers. En 2025, nous poursuivrons ces efforts avec comme objectif 150 sites disponibles pour que chacun et chacune d'entre vous ait un site de compostage à proximité de son domicile.

Nous avons également progressé sur le recyclage des déchets : désormais ce sont 19 kg de déchets par habitant qui sont recyclés chaque année, contre 13 kg au début du mandat. Ces efforts sont à attribuer à votre participation active et nous vous en remercions. Ils sont aussi liés aux efforts de sensibilisation à destination des publics scolaires et au tri instauré durant les grands événements sportifs.

La collecte des déchets est un service du quotidien, essentiel pour toutes et tous : nous resterons mobilisés pour l'améliorer toujours davantage, pour la qualité de vie des habitantes et des habitants.

Mathieu HANOTIN
Président de Plaine Commune
Maire de Saint-Denis

Corentin DUPREY
Vice-président de Plaine Commune
délégué au cadre de vie et
au traitement de la collecte des déchets

LISTE DES RUES PAR SECTEUR

Pour connaître vos jours de collecte, retrouvez le numéro du secteur correspondant à votre rue dans la liste ci-dessous. Découpez ensuite le calendrier de votre secteur à la fin de ce livret.



Numéro
du secteur

8 mai 1945 ²

18 juin 1940 (Avenue du) ¹

Abbé Pierre (Rue de l') ²

Abreuvoir (Rue de l') ¹

Acacias (Rue) ⁵

Acacias (Square) ⁵

Agen (Rue d') ²

Aix (Square d') ²

Alexandre Ribot (Rue) ⁵

Alfred Musset (Rue) ³

Alice (Villa) ⁵

Alliés (Rue des) ³

Ambroise Rendu (Rue) ⁵

Ampère (Rue) ⁵

Anciens-Prés (Chemin des) ¹

André Chénier (Rue) ⁵

André Diez (Rue) ⁵

Anglaises (Square des) ²

Aniche (Rue d') ⁵

Antoine Bourdelle (Rue) ⁴

Arcades (Place des) ⁴

Argenteuil (Route d') ²

Armentières (Rue d') ²

Arts (Passage des) ¹

Augustine (Impasse) ⁵

Avenir (Rue de l') ⁴

Baudoin (Avenue) ⁵

Béatus (Rue des) ⁵

Bel Air (Villa du) ⁵

Berceaux (Rue des) ⁵

Berrichons (Rue des) ³

Berthe (Rue) ⁵

Berthier (Impasse) ⁵

Béthmont (Villa) ⁵

Béthune (Rue de) ²

Black (Impasse) ⁵

Blanche (Villa) ³

Bois-Rouault (Square) ²

Bordeaux (Rue de) ²

Bourguignons (Rue des) ³

Boussois (Rue de) ⁵

Branly (Rue) ⁵

Brest (Rue de) ²

Buloz (Rue) ⁵

Cambrai (Rue de) ²

Caquineau (Allée) ¹

Carpeaux (Allée) ⁴

Carrières (Rue des) ²

Champenois (Rue des) ³

Chappe (Rue) ⁵

Chaptal (Rue) ⁵

Charles (Villa) ⁵

Charles Munch (Place) ⁴

Chemin de fer (Rue du) ⁴

Chemin Vert (Rue du) ⁵

Cherbourg (Square) ²

Chevrette (Rue de la) - collectifs ⁴

Chevrette (Rue de la) - pavillons ⁵

Cheysson (Impasse) ⁵

Claire (Rue) ¹

Claude Debussy (Rue) ⁵

Claude Monet (Rue) ²

Colombier (Villa du) ³

Combat (Villa du) ⁵

Commandant Louis Bouchet (Rue du) ⁴

Concorde (Rue de la) ⁵

Corses (Rue des) ³

Côte (Rue de la) ³

Côte (Sentier de la) ³

Courses de Lièvres

(Square et Sentier des) ²

Crédos (Square des) ²

Delattre de Tassigny (Avenue)

→ du n°1 au n°97

et du n°2 au n°38 ¹

Delattre de Tassigny (Avenue)

→ du n°46 au n°106

et du n°105 au n°197 ²

Deux Gares (Sentier des) ³

Deux Mathilde (Rue des) ⁵

Dijon (Rue de) ²

Docteur Tarius (Place du) ⁴

Dormans (Square des) ²

Dumas (Rue) ¹

Dunkerque (Rue de) ²

Écondeaux (Rue des) ²

Église (Rue de l') ¹

Emmanuel Chabrier (Rue) ⁴

Enghien (Avenue d') - collectifs ²

Enghien (Avenue d') - pavillons ³

Ernestine (Rue) ⁵

Estrées (Rue d') ⁵

Étang (Rue de l') ⁴

Eugène Delacroix (Rue) ⁴

Europe (Rue de l') ⁵

Exploitation (Chemin) ³

Fauveau (Avenue) ⁵

Felix Merlin (Rue) - collectifs ²

Felix Merlin (Rue) - pavillons ³

Fernand Flaujac (Cité) ⁴

Fitzelin (Rue) - collectifs ²

Fitzelin (Rue) - pavillons ³

Flamands (Rue des) ³

Fleurs (Impasse) ⁵

Foch (Boulevard) ⁴

Fortes Terres (Chemin) ²

Foyers (Rue des) ⁵

Franche-Comté (Square de) ³

François Couperin Legrand (Rue) ⁴

Gabriel Péri (Avenue) ³

Gallieni (Avenue) ¹

Gambetta (Rue) ⁵

Général Julien (Rue du) ¹

Geneviève (Rue) ⁵

Georges Picot (Rue) ⁵

Georges Thibout (Rue) ⁵

Georgette (Villa) ⁵

Gérard Lenoir (Rue) ⁵

Gilbert Bonnemaison (Rue) ¹

Gosset (Rue) ⁵

Gounod (Rue) ⁵

Gouraud (Rue) ¹

Gradins (Résidence des) ²

Grandel (Rue) ³

Griset (Rue) ⁵

Grives (Chemin des) ³

Gros Buisson (Chemin du) ³

Gustave Caillebotte (Rue) ³

Guynemer (Rue) ¹

Halage (Chemin de) ³

Havre (Rue du) ²

Hector Berlioz (Rue) ⁴

Henri Peronnet (Rue) ²

Henri Poincaré (Rue) ⁵

Henri Wallon (Rue) ⁵

Henriette (Villa) ⁵

Henry Dunand (Rue) ⁴

Île-de-France (Rue de l') ⁵

Jacques Blumenthal (Place) ⁵

Jarrow (Avenue de) ⁴

Jean Jaurès (Avenue) ⁵

Jean-Baptiste Clément (Rue) ²

Jean Mermoz (Rue) ⁵

Jean-Philippe Rameau (Rue) ⁴

Joffre (Avenue) ²

Jules Grivelet (Rue) ⁴

Jules Michelet (Rue) ³

Jules Siegfried (Rue) ⁵

Jules Védrières (Rue) ⁵

Justice (Rue de la) ⁴

La Bruyère (Rue) ²

Lacepède (Rue) ¹

Lamartine (Rue) ³

Larris (Rue des) ³

Lavoisier (Rue) ⁵

Lecordier (Villa) ⁵

Leguillon (Rue) ⁵

Léon Blum (Avenue) ²

Lilas (Rue des) ⁵

Lille (Rue de) ²

Limoges (Rue de) ²

Louise (Villa) ⁵

Louissette (Villa) ⁵

Lucien Guillou (Rue) ³

Lyautey (Rue) ¹

Lyon (Rue de) ²

Magnier (Villa) ⁵

Maréchal Maison (Rue du) ¹

Marne (Avenue de la) ⁴

Marseille (Rue de) ²

Maupas (Villa des) ⁵

Maurice (Rue) ⁵

Maurice Ravel (Rue) ⁴

Maurice Utrillo (Rue) ³

Mobiles (Rue des) ⁵

Moineaux (Impasse) ²

Monriboit (Rue) ¹

Mont (Rue du) ¹

Mont-Gerbault (Rue) ³

Mont-Gerbault (Villa du) ³

Mulot (Rue) ¹

Mur des Pères (Chemin du) ³

Nancy (Rue de) ²

Neulimont (Sentier) ¹

Nicolas (Villa) ⁵

Noël (Rue) ⁵

Nouvelle-Gare RER (Place de la) ³

Noyer Bossu (Impasse) ²

Oberursei (Place) ²

Oeuvre (Rue de l') ⁵

Orgemont (Rue d') ²

Ormesson (Rue d') ²

Ostheim (Square) ²

Parc (Rue du) ¹

Paris (Rue de)

→ du n°111 au n°153

et du n°106 au n°124 ³

Paris (Rue de)

→ du n°1 au n°111 et du n°2

au n°104 ¹

Pas de Calais (Rue du) ³

Pasteur (Rue) ⁴

Pépinières (Square) ²

Philippe Dartis (Rue) ¹

Pierre Curie (Rue) ⁵

Pierre Lefèvre (Rue) ²

Pierre Lihou (Impasse) ⁴

Platanes (Allée des) ⁵

Plâtrières (Square des) ²

Poiriers (Impasse des) ⁵

Port (Rue du) ³

Presles (Rue des) ⁵

Provinces de France

(Résidence des) ¹

Questroy (Avenue) ²

Quétigny (Rue) ¹

Raymond Lemaître (Passage) ²

Reims (Square) ²

Renée (Villa) ⁵

Rennes (Rue de) ²

République (Avenue de la) ⁴

Rodin (Allée) ⁴

Romain Rolland (Rue) ⁴

Rouget de L'Isle (Rue) ⁵

Rude (Allée) ⁴

Sablons (Sentier des) ³

Saillard (Impasse) ³

Saupas (Villa des) ⁵

Saint-Gratien (Rue de)

→ du n°1 au n°117

et du n°2 au n°112 ²

→ du n°119 au n°151 et du n°114

au n°142 (collectes du soir) ¹

Saint-Leu (Route de) ⁴

Saint-Marc (Rue) ⁵

Saint-Gerbault (Sentier) ³

Sainte-Marie (Impasse) ⁵

Salvador Allende (Avenue) ¹

Sarrail (Rue) ¹

Saules (Chemin des

SECTEUR

1

CALENDRIER 2025

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
QUELQUES HEURES AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

LES JEUDIS SUIVANTS À PARTIR DE 18H

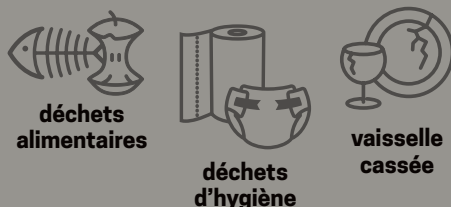
2, 16, 30 janvier • 13, 27 février
13, 27 mars • 10, 24 avril
8, 22 mai • 5, 19 juin
3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre
9, 23 octobre • 6, 20 novembre
4, 18 décembre



LES DÉCHETS MÉNAGERS

LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE À PARTIR DE 18H

PAS DE
COLLECTE
JEUDI 1^{ER} MAI



déchets
alimentaires

déchets
d'hygiène

vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS

LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

14, 28 janvier • 11, 25 février
11, 25 mars • 8, 22 avril • 6, 20 mai
3, 17 juin • 1^{er}, 15, 29 juillet • 12, 26 août
9, 23 septembre • 7, 21 octobre
4, 18 novembre • 2, 16, 30 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.*

LE VERRE



LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 18H

7, 21 janvier • 4, 18 février
4, 18 mars • 1^{er}, 15, 29 avril
13, 27 mai • 10, 24 juin
8, 22 juillet • 5, 19 août
2, 16, 30 septembre • 14, 28 octobre
11, 25 novembre
9, 23 décembre

SECTEUR

2

CALENDRIER 2025

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
QUELQUES HEURES AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

LES VENDREDIS SUIVANTS À PARTIR DE 5H30

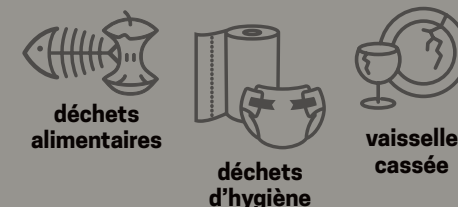
3, 17, 31 janvier • 14, 28 février
14, 28 mars • 11, 25 avril
9, 23 mai • 6, 20 juin
4, 18 juillet • 1^{er}, 15, 29 août
12, 26 septembre
10, 24 octobre • 7, 21 novembre
5, 19 décembre



LES DÉCHETS MÉNAGERS

LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE À PARTIR DE 5H30

PAS DE
COLLECTE
JEUDI 1^{ER} MAI



déchets
alimentaires

déchets
d'hygiène

vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS

LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

14, 28 janvier • 11, 25 février
11, 25 mars • 8, 22 avril • 6, 20 mai
3, 17 juin • 1^{er}, 15, 29 juillet • 12, 26 août
9, 23 septembre • 7, 21 octobre
4, 18 novembre • 2, 16, 30 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.*

LE VERRE



LES MERCREDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

8, 22 janvier • 5, 19 février
5, 19 mars • 2, 16, 30 avril
14, 28 mai • 11, 25 juin
9, 23 juillet • 6, 20 août
3, 17 septembre • 1^{er}, 15, 29 octobre
12, 26 novembre
10, 24 décembre

SECTEUR

3

CALENDRIER 2025

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
QUELQUES HEURES AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

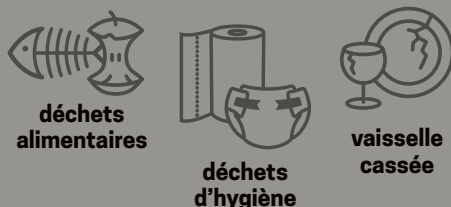
LES VENDREDIS SUIVANTS À PARTIR DE 5H30

3, 17, 31 janvier • 14, 28 février
14, 28 mars • 11, 25 avril
9, 23 mai • 6, 20 juin
4, 18 juillet • 1^{er}, 15, 29 août
12, 26 septembre
10, 24 octobre • 7, 21 novembre
5, 19 décembre



LES DÉCHETS MÉNAGERS

LE MERCREDI ET SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE À PARTIR DE 5H30



déchets
alimentaires

déchets
d'hygiène

vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS

LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

14, 28 janvier • 11, 25 février
11, 25 mars • 8, 22 avril • 6, 20 mai
3, 17 juin • 1^{er}, 15, 29 juillet • 12, 26 août
9, 23 septembre • 7, 21 octobre
4, 18 novembre • 2, 16, 30 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.*

LE VERRE



LES MERCREDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

8, 22 janvier • 5, 19 février
5, 19 mars • 2, 16, 30 avril
14, 28 mai • 11, 25 juin
9, 23 juillet • 6, 20 août
3, 17 septembre • 1^{er}, 15, 29 octobre
12, 26 novembre
10, 24 décembre

SECTEUR

4

CALENDRIER 2025

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
QUELQUES HEURES AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

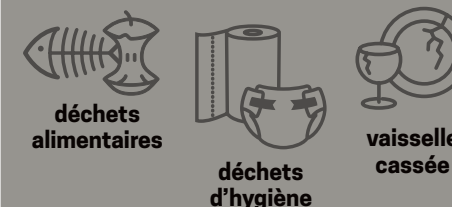
LES JEUDIS SUIVANTS À PARTIR DE 5H30

2, 16, 30 janvier • 13, 27 février
13, 27 mars • 10, 24 avril
8, 22 mai • 5, 19 juin
3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre
9, 23 octobre • 6, 20 novembre
4, 18 décembre



LES DÉCHETS MÉNAGERS

LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI DE CHAQUE SEMAINE À PARTIR DE 5H30



déchets
alimentaires

déchets
d'hygiène

vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS

LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

14, 28 janvier • 11, 25 février
11, 25 mars • 8, 22 avril • 6, 20 mai
3, 17 juin • 1^{er}, 15, 29 juillet • 12, 26 août
9, 23 septembre • 7, 21 octobre
4, 18 novembre • 2, 16, 30 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.*

LE VERRE



LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

7, 21 janvier • 4, 18 février
4, 18 mars • 1^{er}, 15, 29 avril
13, 27 mai • 10, 24 juin
8, 22 juillet • 5, 19 août
2, 16, 30 septembre • 14, 28 octobre
11, 25 novembre
9, 23 décembre

SECTEUR

5

CALENDRIER 2025

Les bacs et les encombrants doivent être sortis
QUELQUES HEURES AVANT L'HEURE DE DÉBUT DE COLLECTE.

Pour les collectes qui ont lieu le matin,
les bacs et les encombrants peuvent être sortis
AU PLUS TÔT LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20H.

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES

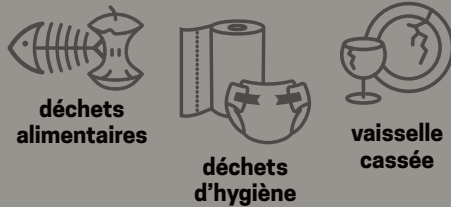
LES JEUDIS SUIVANTS À PARTIR DE 5H30

2, 16, 30 janvier • 13, 27 février
13, 27 mars • 10, 24 avril
8, 22 mai • 5, 19 juin
3, 17, 31 juillet • 14, 28 août
11, 25 septembre
9, 23 octobre • 6, 20 novembre
4, 18 décembre



LES DÉCHETS MÉNAGERS

LE LUNDI ET VENDREDI DE CHAQUE SEMAINE À PARTIR DE 5H30



déchets
alimentaires

déchets
d'hygiène

vaisselle
cassée



LES ENCOMBRANTS

LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

14, 28 janvier • 11, 25 février
11, 25 mars • 8, 22 avril • 6, 20 mai
3, 17 juin • 1^{er}, 15, 29 juillet • 12, 26 août
9, 23 septembre • 7, 21 octobre
4, 18 novembre • 2, 16, 30 décembre

En dehors de ces jours de collecte, vous devez vous
rendre dans les **DÉCHÈTERIES TERRITORIALES**.*

LE VERRE



LES MARDIS SUIVANTS À PARTIR DE 7H

7, 21 janvier • 4, 18 février
4, 18 mars • 1^{er}, 15, 29 avril
13, 27 mai • 10, 24 juin
8, 22 juillet • 5, 19 août
2, 16, 30 septembre • 14, 28 octobre
11, 25 novembre
9, 23 décembre

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



papiers, cartons,
journaux et magazines



canettes, aérosols,
boîtes de conserve



bouteilles, yaourts,
sacs en plastique vides,
tubes de dentifrice

INUTILE DE LES LAVER,
IL SUFFIT DE **BIEN LES VIDER.**

LES EMBALLAGES **NE DOIVENT PAS ÊTRE**
LES UNS DANS LES AUTRES.

BOUCHONS, COUVERCLES,
CAPSULES **ACCEPTÉS.**

NE PAS JETER
LES EMBALLAGES
DANS UN SAC.



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



déchets de repas

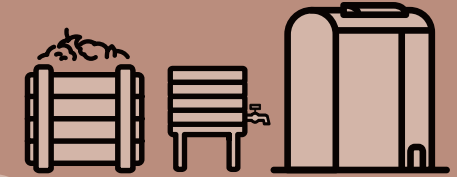


produits alimentaires
périmés sans emballage



autres

JE COMPOSTE,
JE LOMBRICOMPOSTE,
OU JE LES DÉPOSE EN VRAC
DANS LA BORNE LA PLUS PROCHE.



LE VERRE



bouteilles et flacons



pots et bocaux

INUTILE DE LES LAVER,
IL SUFFIT DE
BIEN LES VIDER.

PAS DE COUVERCLE,
NI DE BOUCHON.



LES ENCOMBRANTS



ferraille



matelas et sommier



meubles usagés



cartons volumineux

METTEZ-LES SUR LE TROTTOIR
LA VEILLE À PARTIR DE 20H

ATTENTION : LES AUTRES TYPES DE DÉCHETS
VOLUMINEUX À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE !

DÉCHETS QUI NE SE TRIENT PAS =
SAC GRIS FERMÉ DANS UN BAC GRIS OU UNE BORNE GRISE



* Retrouvez la carte et toutes les informations sur
plainecommune.fr/services/gerer-ses-dechets/

Contactez Plaine Commune



ENSEMBLE, AMÉLIORONS
NOTRE CADRE DE VIE

Appelez...
Nous vous entendons

POSEZ DES QUESTIONS
sur les déchèteries, la collecte,
le compostage...



Signalez!
Nous intervenons

SIGNELEZ UN PROBLÈME
de déchets, de voirie,
d'éclairage, d'espaces verts...

